



## LA RENTRÉE DES CLASSES 2023/24

9



3

Îlot de fraîcheur



4

Halle aux producteurs



6

Modification du PLU



7

La Poste,  
un nouveau centre de tri

# ÉDITORIAL



## LA RENTRÉE, C'EST MAINTENANT

Pour beaucoup de Saint-Pierrois la période estivale se

termine.

Cette année, les activités destinées aux plus jeunes a été un franc succès et pour les 12 – 15 ans nous avons réussi à relancer les animations sportives malgré la fermeture de l'espace jeunesse situé au Gréau. Je remercie les associations et les équipes du centre de loisirs de permettre à nos jeunes de bénéficier d'un programme d'activités variées.

Durant cette période d'été, les services techniques se sont mobilisés pour assurer les travaux nécessaires dans les écoles pour que les élèves et enseignants puissent faire une rentrée des classes dans les meilleures conditions possibles.

La rentrée est également la période aux forums des sports et des associations qui offrent des opportunités pour les résidents de s'impliquer dans diverses activités et de rencontrer d'autres passionnés. Les manifestations festives et

événements culturels comme l'exposition de voitures anglaises et les festivals tels que le festival Hardrock et Quartier Sud apportent une ambiance festive dans notre commune.

Aujourd'hui, les semaines à venir s'annoncent actives avec la reprise des travaux en cours et le démarrage prochain des projets structurants. La création de la halle aux producteurs, d'un parc îlot de fraîcheur, de la requalification de l'entrée de ville et de la rue de demi-lieue, témoignent de notre volonté inébranlable de renforcer les atouts de notre commune et de l'adapter aux nouveaux besoins de notre population.

Ensemble nous façonnons l'avenir de notre ville et la préservation de notre qualité de vie.

Je vous souhaite une excellente rentrée !

Bonne lecture.

**Bruno Landais**

*Votre Maire*

*Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Nemours*

# + 0 %

**pas de hausse des impôts locaux**

# + 0 %

**pas de hausse du tarif cantine et des services périscolaires**

# + 6 %

**aide de la commune pour la carte imagine R pour lisser son augmentation tarifaire**

## SOMMAIRE

Environnement	p. 3
Travaux voirie	p. 4 et 5
PLU	p. 6
Zoom sur	p. 7
Jeunesse scolaire	p. 8
Sport	p. 9
Démocratie et vie locale	p. 10
Vie associative	p. 11
Cérémonies	p. 12 et 13
CCAS	p. 14
Espaces verts	p. 14
Flash info	p. 15
Agenda	p. 15
Coupe du monde de rugby	p. 16

Facebook



Site ville



App mobile



GMB



## CONCOURS PHOTO

### Mille et un regards sur Saint-Pierre-lès-Nemours

Du 15 septembre au 15 décembre, la ville organise un concours photo amateur réservé aux saint-pierrois de tout âge.

Envoyez vos photos en haute définition en format JPEG non modifiées ni retouchées via l'adresse mail [secretariat@spln.fr](mailto:secretariat@spln.fr)

Un prix sera remis pour 5 gagnants.

**2023**  
**CONCOURS photos**  
*MILLE ET UN REGARDS SUR SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS*  
Remise d'un prix pour 5 gagnants  
**DU 15 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE**  
Concours amateur organisé par la ville  
Réservé aux saint-pierrois(e)s de tout âge  
Envoyez vos photos en JPEG HD non modifiées, ni retouchées via [secretariat@spln.fr](mailto:secretariat@spln.fr)



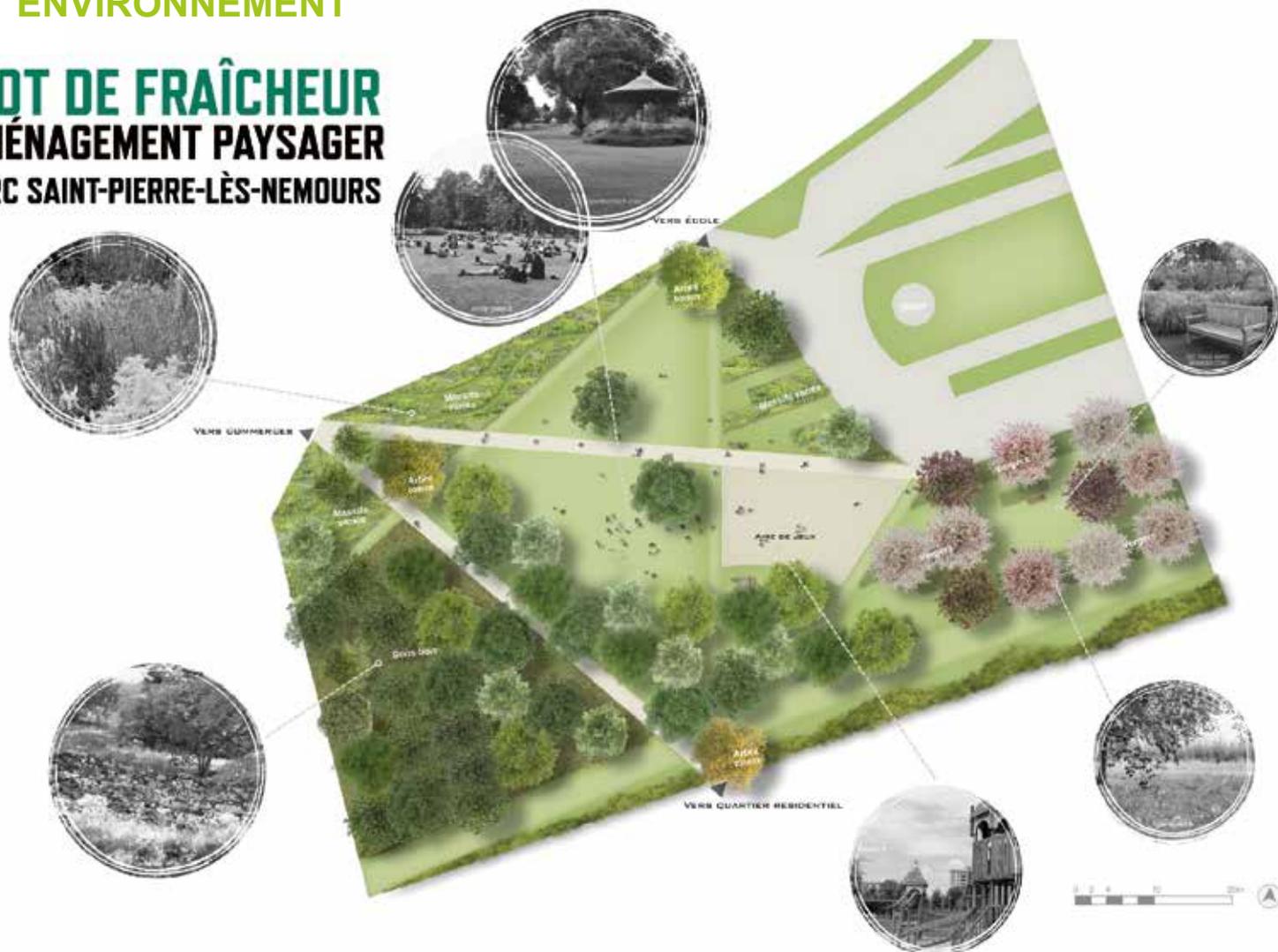
**Saint-Pierre-lès-Nemours** *Relu*

Directeur de la publication : Bruno Landais • Directrice communication : Létitia Pannunzio • Conception : Service communication, Manon Petitjean • Comité de rédaction : Monique Breysach, Silvina Nam et élus.

Crédits photos : Ville Saint-Pierre-lès-Nemours • Tirage : 2 900 exemplaires • Imprimeur : Imprimerie Vaillot. Ce magazine est consultable en ligne • La reproduction même partielle de ce document est interdite sans accord préalable.

Les textes contenus dans la rubrique « Tribune libre » n'engagent que leurs auteurs.

# ÎLOT DE FRAÎCHEUR AMÉNAGEMENT PAYSAGER PARC SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS



## CRÉATION D'UN ESPACE DE DÉTENTE EN CŒUR DE VILLE

Un nouveau projet ambitieux est en cours de développement dans le cœur commercial de notre commune. Il s'agit de la transformation d'une simple prairie de 5 500 m<sup>2</sup> en un magnifique parc avec des éléments paysagés et des aménagements spécifiques visant à renforcer l'attractivité de notre centre-ville et à créer un îlot de fraîcheur.

Ce parc sera conçu de manière à offrir un espace de détente agréable et accessible à tous. Des bancs, une fontaine d'eau potable, une aire de jeux pour enfants..., invitant les passants à faire une pause et à profiter du cadre paisible à proximité du centre commercial.

Mais ce n'est pas tout, ce parc sera également un véritable îlot de fraîcheur en été. Des arbres seront plantés pour offrir de l'ombre naturelle, permettant aux visiteurs de se protéger du soleil et de profiter d'un espace frais et agréable même lors des journées les plus chaudes.

Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique et durable. En effet, des espèces végétales peu consommatrices d'eau seront privilégiées pour favoriser la biodiversité. De plus, des récupérateurs d'eau seront mis en place, afin de préserver cette ressource précieuse.

En conclusion, la transformation d'une simple pelouse en un parc attrayant et rafraîchissant apportera un plus en terme de qualité de vie et permettra de renforcer l'attractivité de notre centre-ville tout en offrant à tous un espace de détente et de fraîcheur.

Avec la création d'une halle couverte à proximité, ce projet de parc est la preuve que le développement commercial de notre cœur de ville peut se faire de manière harmonieuse en préservant notre environnement.

### Importance de la végétation en milieu urbain



**Samuel Abiven**  
Directeur adjoint de l'Écotron IDF  
Laboratoire de Géologie,  
Département de Géosciences

La présence de végétation en milieu urbain est une solution simple, efficace préconisée par une grande partie de la communauté scientifique pour améliorer la qualité de vie en ville.

D'un point de vue environnemental, la re-végétalisation joue plusieurs rôles. Elle permet la création d'habitat pour la faune et la flore, mais aussi des zones où l'eau peut facilement s'infiltrer.

L'objectif étant de prévenir les inondations. Les zones de fraîcheur permettent aussi grâce aux températures du sol d'être beaucoup plus modérées que sur des revêtements urbains classiques.

## ■ VOIRIE / TRAVAUX / BÂTIMENT

### Visites de la halle aux producteurs



Le 19 juillet, 28 août, Monsieur le Maire et M. DALMAYRAC, Adjoint au maire en charge du commerce et des travaux en compagnie de nombreux élus ont présenté aux producteurs locaux et à l'ensemble des maires des communes voisines, la future halle couverte qui sera destinée à mettre en valeur les productions locales. Il est prévu un marché tous les dimanches

matin et un vendredi soir par mois. De nombreux producteurs ont d'ores et déjà proposé leurs candidatures. Les travaux sont encore en cours et nous espérons une ouverture très prochainement.

**Subvention Région IDF : 150 000 €**

### Travaux à la Prairie

Du 10 au 20 juillet, des travaux importants ont été entrepris dans le quartier de la Prairie. La rue de la Prairie a bénéficié des travaux de réfection de sa couche de roulement pour améliorer son état et sa qualité.

De plus, les impasses du quartier ont également été traitées, comme à l'origine du lotissement, avec un processus appelé «bi-gravillonnage», impliquant la pose de gravillons sur émulsion. Les éventuels désagréments occasionnés par les gravillons sont très provisoires; le roulage des voitures, le passage prochain d'un rouleau compresseur vibrant et de la balayeuse finiront de parfaire l'état de ces impasses.

Ces améliorations visent à prolonger la durée des routes, et les rendre plus sûres et plus confortables pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

**Coût : 119 361, 98 €**



### Le mot d'Eric Dalmayrac



Adjoint au Maire, en charge du Commerce et des travaux

« Je suis ravi du travail effectué par la commission depuis 3 ans, de nombreux projets ont été menés à terme, et nous continuons à œuvrer pour améliorer encore la vie de nos concitoyens. »



**B. REIGNEAU - V. MARQUE - É. DALMAYRAC**

### Palissade à l'Accueil de Loisirs

Les agents municipaux ont aménagé une palissade à l'Accueil de Loisirs pour l'installation des pataugeoires pour les enfants.

Il est important de fournir un environnement sécurisé et contrôlé pour que les enfants puissent profiter des jeux de baignades en toute sérénité.



### Nouvelle entrée école du Clos Saint-Jean

Afin d'assurer l'accueil des parents et des enfants en toute sécurité, les travaux de la rénovation de l'entrée de l'école du Clos Saint-Jean ont été réalisés pendant la période estivale.

En prenant ces mesures, la Ville contribue à créer un environnement accueillant et sûr pour les parents et les enfants qui fréquentent l'école.



## Requalification de la rue de la Demi-Lieue

La création de trottoirs et la réfection de la rue de la demi-lieue est envisagée.

**Pour ce projet, la région subventionne avec le dispositif de contrat d'aménagement communal à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.**



## Toiture de 2 classes de l'école des Sources

La toiture de deux salles de classes de l'école des Sources a été commandée pour un montant de **76 000 € TTC**.

**Subvention de l'État (Préfecture) de 80 % du montant HT des travaux soit environ 51 000 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).**

## Création de toilettes au centre socioculturel

Des toilettes ont été créées au rez de chaussée du centre socioculturel pour un montant de **31 680 € TTC**.



## Projet entrée de ville : les arbres seront de retour

Projet d'aménagement urbain qui concerne une section de l'avenue Carnot allant du rond-point de McDonald's jusqu'à la rue des Étangs. Ce projet consiste à rénover les bas-côtés de la route, à créer des voies pour les cyclistes et les piétons, et à planter des arbres le long de la route.

**Dans le cadre de ce projet, le Département, par le dispositif fond d'aménagement communal, a été sollicité pour participer à hauteur de 40 % du montant HT des travaux.**



## 10 nouveaux bancs

10 nouveaux bancs vont être installés sur l'ensemble de la commune pour un montant de **2 856 € TTC**.

### Lieux implantés :

- chemin de la Messe,
- rue des Gréau,
- place de Chaintreauville,
- terrain de Montaviot,
- impasse des Boutons (Prairie),
- rue du Clos Saint-Jean,
- rue de Foljuif,

Au total, 20 nouveaux auront été installés depuis le début du mandat.

## Hôtel de Ville

**La salle des mariages sera enfin accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.**

La création d'un ascenseur dans la mairie pour accéder à la salle des mariages est enfin prévue afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Dans un souci de réduire la facture énergétique, des travaux seront entrepris pour isoler les combles. A cette occasion, il est prévu d'y aménager des espaces de travail.

**Subvention Région : 42 %**



# ■ URBANISME : Plan Local d'Urbanisme, priorité : préserver l'identité de Saint-Pierre-lès-Nemours

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols de la commune. Ainsi il est possible, pour le Maire, de limiter le nombre de constructions sur une zone, de protéger le patrimoine et l'architecture de la ville, une densification trop importante ou de préserver l'environnement d'un quartier.

Pour contrer l'appétit grandissant des promoteurs, le Maire a décidé de modifier le règlement du PLU. Plusieurs programmes immobiliers, comportant en moyenne 100 logements pour un modèle économique rentable pour les investisseurs, ont été rejetés.

La modification du PLU permet de limiter les projets émergeant sur des terrains non repérés sur le plan de la commune et défigurant le paysage saint-pierrois.

## Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour limiter et contrôler les programmes immobiliers

Depuis 2021, le Conseil municipal, accompagné d'un bureau d'études, travaille sur cette modification qui sera approuvée en septembre 2023. Les objectifs ont été atteints comme celui de modifier et de créer des nouvelles OAP afin de limiter une densification importante par des logements collectifs. La création d'une OAP rue de la Gare, rue de Larchant et à Puiset, va permettre de limiter le nombre de logements tant sociaux que pour l'accession à la propriété. Les règles y étant plus strictes que sur les zones urbaines.

## Protection des composantes patrimoniales bâties et paysagères du territoire

Il était important de protéger le patrimoine bâti et paysager, les caractéristiques du hameau de Puiset et de Chaintréauville,

comme les murs anciens, les maisons avec une architecture particulière ou les alignements d'arbres. Plusieurs éléments de paysage ont été répertoriés afin de protéger des constructions, des murs de clôture, des ensembles bâtis et alignements d'arbres marquants. Des règles particulières sont donc appliquées aux éléments repérés afin d'empêcher leur démolition et préserver voire restituer leurs qualités architecturales.

## Protection des coeurs d'îlots

Dans la continuité, afin de limiter la multiplication de construction en lot arrière, ont été délimitées des zones inconstructibles afin de ne plus autoriser le développement de constructions en second rang.

Enfin, un nouveau zonage a été créé à l'angle de la rue du Clos Saint-Jean et rue de Foljuif pour y autoriser l'activité commerciale.



## Exemples d'OAP rue de Larchant

### 13/15 rue de Larchant

#### Avant la modification :

Programmation de 66 logements sociaux  
Permis de construire déposé en 2019, retiré par le tribunal à la demande de la municipalité  
Places de stationnement en nombre inférieur au nombre de logements

#### Après la modification :

Création d'une OAP avec des règles plus strictes  
20 à 30 logements dont 25% de logements sociaux (5 à 7 maximum)  
Murs de clôture conservés  
Environnement paysager conservé  
Sous-sols interdit  
Places de stationnement en nombre suffisant en fonction du nombre de logements

### 24 rue de Larchant

#### Avant la modification :

Plusieurs programmes proposés jusqu'à 104 logements sociaux  
Plusieurs permis de construire contrés par la municipalité  
Places de stationnement en nombre inférieur au nombre de logements

#### Après la modification :

Modification d'une OAP avec des règles plus strictes  
50 logements : 35 logements (maisons et appartements) en accession à la propriété et 15 appartements sociaux  
2 places de stationnement par logements avec des places visiteurs supplémentaires

## ■ ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

### Projet La Poste, un nouveau centre de tri

**La préparation du terrain (anciennement carrières Olivo) a débuté rue des Étangs pour la future plateforme logistique de préparation et de distribution de courrier de la Poste.**

Destiné à être vendu au SMETOM dans le précédent mandat, la nouvelle municipalité a stoppé la transaction et donc le prix de vente de 17€ le m<sup>2</sup> qui était bien en dessous du prix du marché. Stratégiquement située vers l'entrée d'autoroute, la commune a vendu la parcelle de 22 550 m<sup>2</sup> pour un montant de 1 044 780 € à la Postelmmo, soit plus de 46 € par m<sup>2</sup> et une plus value de 661 000 €.

Cette plateforme de préparation et de distribution de courrier multifix s'étendra sur 5 000 m<sup>2</sup> à usage de bureaux, et centre de tri courrier et colis. Le site pourra abriter jusqu'à 350 salariés du groupe La Poste.

#### Une compensation écologique

Des panneaux solaires, des places de parking infiltrantes, des bornes de recharges pour véhicules électriques et une réflexion poussée sur les espaces verts du projet, accompagnent une démarche environnementale HQE niveau très performant pour ce bâtiment.

En raison de la pollution des sols de cette ancienne zone industrielle, une surface de 2 759 m<sup>2</sup> a été cédée par la ville pour un tarif de 20 € du m<sup>2</sup> en contrepartie d'une obligation de végétaliser cette zone située entre l'aire d'accueil des gens du voyage et la plateforme de tri.

*« Il n'y aura pas de première pierre mais un premier arbre planté au lancement des travaux de construction de la structure prévus pour un an ».*

### Attention au piratage informatique

Même les structures publiques sont touchées. L'école des Sources en a fait les frais, sa subvention de 2022 ayant été récupérée par un pirate, une subvention exceptionnelle de **1000 €** a été versée en compensation.



### Taux d'imposition pour 2023 : pas d'augmentation des taux pour la ville

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé en juin 2023, de voter les taux d'imposition communaux en 2023 comme suit :

- 17 %** : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- 43 %** : Taxe foncière sur les propriétés bâties.
- 49 %** : Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

### Augmentation de la part communale pour la carte Imagen R

**La ville augmente de 6 % sa participation pour les lycéens et étudiants.**

Titre de transport destiné aux scolaires, étudiants et apprentis d'Ile de France qui ont moins de 26 ans. Valable un an sur l'ensemble des zones tarifaires. Il permet d'utiliser les différents transports en commun de la région comme le métro, le bus, le tramway ou le RER.

**Tarif 2023** : 373 € (augmentation de 23 euros par rapport à celui de l'an dernier).

**Aide de la commune pour les étudiants et les lycéens** : 106 € (augmentation de 6% par rapport à l'année 2022-2023).

Les collégiens sont aidés par le département de Seine-et-Marne.



### Aide financière 4 athlètes de haut niveau

Le Conseil municipal a décidé en juin dernier, d'accorder une aide financière à deux athlètes de haut niveau pour le championnat d'Europe d'ultimate frisbee au titre de l'année 2023 :

- **Fantine MONNERAT** d'un montant de 400 €

- **Olivier GIBERT**, d'un montant de 400 €.

A été accordée une aide financière à un athlète de haut niveau, M. **CONSENTINO**, d'un montant de 500 € au titre de l'année 2022.

Puis, une autre aide à une athlète de haut niveau, **Angie PANNUNZIO**, d'un montant de 400 €.

## ■ JEUNESSE / SCOLAIRE



**C'est la rentrée !**

Fontaine Sèche



Hauts de Saint-Pierre

Ce sont près de 500 élèves qui ont repris le chemin des quatre écoles de la ville en ce 4 septembre. Le Maire a tenu à venir les saluer en personne, profitant aussi de sa visite pour remercier les équipes pédagogiques, les ATSEM et les agents de la ville, qui ont œuvré à ce que cette rentrée se déroule au mieux pour nos écoliers.



Clos Saint-Jean



Les Sources

## Animations Accueil Jeunesse des 11-17 ans

Cet été du 10 au 28 juillet, l'Accueil Jeunesse a organisé des animations sportives et des sorties à la journée.

Pour les 11-17 ans, beaucoup d'activités ont été proposées : ultimate, pôle sport, VTT, beach tennis, tir à l'arc, journée à la base de loisirs de Buthiers, pétanque, après-midi piscine, et bien d'autres encore... Cela leur a donné la possibilité de découvrir des sports, des jeux et des sorties favorisant l'activité physique, le travail d'équipe et le plaisir estival.



## Vacances d'été à l'accueil de loisirs

Pendant les vacances, de multiples activités ont été au programme pour les enfants de l'accueil de loisirs. Ils ont eu le plaisir de participer à de nombreuses activités sportives et culturelles, avec notamment les épreuves relais dégustation, du rugby, les parcours d'obstacles, les ateliers cuisine, les journées piscine, etc.

Merci aux enfants d'avoir participé activement à ces activités ainsi qu'aux animateurs d'avoir organisé un programme aussi riche que captivant. Ces expériences leur ont permis d'élargir leurs connaissances, de développer leurs talents, et surtout de créer des souvenirs précieux de leurs vacances.



## SPORT

### Forum des sports

Le traditionnel forum des sports s'est tenu le samedi 2 septembre au complexe sportif et de loisirs de Saint-Pierre-lès-Nemours, en présence des Maires Bruno LANDAIS et Valérie LACROUTE ainsi que de nombreux élus du Pays de Nemours. Rendez-vous incontournable de tout sportif qui se respecte, il fût l'occasion, pour les 40

associations présentes, de procéder à des animations, des démonstrations et à des initiations.

La météo clémente a contribué à faire de cette journée un beau rendez-vous. Petits et grands ont ainsi pu faire le choix de leur programme sportif de la prochaine saison.



### Forum des associations culturelles

Ce même jour, le forum des associations culturelles et de loisirs s'est tenu au centre socioculturel et vous aura permis de découvrir des activités culturelles, de loisirs et artistiques. Accompagné de M. DUMAY

et Mme RICHARD, Conseillers délégués à la vie associative, le Maire a rencontré les présidentes et présidents d'associations, afin de les remercier pour leur implication dans la vie associative locale.



### Volley, 9 ans déjà pour Maxime

Dimanche 3 septembre, c'est dans une ambiance conviviale, sportive et unique dans la région, que s'est déroulé le tournoi annuel de volley en hommage à Maxime LENARTOWICZ.

En 2014, il avait initié la première rencontre, entre amis, avec 10 équipes pour le «fun». Aujourd'hui, c'est 40 équipes, dont 10 en catégorie jeunes, qui se sont rencontrés ce week-end pour son souvenir.

L'année prochaine, le tournoi sera tout particulier car l'événement marquera les 10 ans de son départ.



### Union Sportive Nemours Saint-Pierre Athlétisme

Les Championnats de Seine-et-Marne sur piste pour les catégories de cadets à masters se sont déroulés le 26 mai. L'USNSPA a accueilli un événement sportif de haut niveau. Quatre athlètes du club ont également participé au championnat de France universitaire.

De belles victoires avec au total 25 podiums départementaux, 2 podiums nationaux et 2 titres de champions de France universitaires.





## Banquet républicain

En présence du Conseil municipal et du Député Frédéric VALLETOUX, le Maire a accueilli dans le parc de la mairie, de nombreux Saint-Pierrois(e)s pour profiter d'un pique-nique en famille ou entre amis. Les participants s'y sont retrouvés avec plaisir, témoignant en cela de leur attachement à nos valeurs républicaines.

En famille ou entre amis, tout le monde a pu apprécier ce moment de convivialité qui leur a permis d'échanger librement avec le Maire et les élus présents autour d'un verre de l'amitié offert par la Ville, avant de dîner tous ensemble dans une joyeuse ambiance. Le groupe musical « Power in Feet » a animé le banquet tout au long de la soirée.



## Réunions de quartier : rue des Sables et entrée de ville

Vendredi 23 juin, la Municipalité a organisé une rencontre avec les habitants de la rue des Sables pour échanger sur les problématiques de la résidence. Un représentant du bailleur 3 Moulins Habitat était présent pour répondre aux questions des habitants. C'est près de 20 personnes qui ont participé à cette rencontre.

Vendredi 30 juin, la Municipalité a rencontré les habitants de l'avenue Carnot pour un échange sur les projets en cours concernant l'entrée de ville. Un représentant de 3 Moulins Habitat était également présent

pour répondre aux interrogations des habitants.

Ces rencontres sont toujours appréciées, elles leur permettent de s'exprimer librement sur les problèmes qui les préoccupent dans leur quartier.



Rue des Sables



Avenue Carnot



Pas de tribunes pour ce numéro.

## ■ VIE ASSOCIATIVE

### Vide grenier rugby

Samedi 24 juin, le Rugby Club du Pays de Nemours a organisé son traditionnel vide-greniers, accompagné cette année d'un concours de pétanque ouvert à tous. C'est avec une météo très ensoleillée que les chineurs ont pu faire leurs achats.



### Brocante de Chaintréauville

Samedi 1<sup>er</sup> juillet a eu lieu la traditionnelle brocante de Chaintréauville, organisée par l'Union Sportive Nemours Saint-Pierre section cyclisme.

Une occasion idéale pour les petits et les grands de trouver des trésors et des objets intéressants.



### Fête de la musique

Le 21 juin, à partir de 19h30, la 2<sup>e</sup> édition de la fête de la musique organisée par les commerçants du Clos Saint-Jean a attiré une foule croissante sur le parking malgré une météo pluvieuse.

Les participants ont eu l'occasion de déguster un excellent repas préparé par l'Auberge des Sources, tout en écoutant la musique pop-rock entraînante du groupe Mys'Ter.



## Le show d'ENGLISH renCART !

Dimanche 3 septembre, dans le parc de la mairie, se tenait le 11<sup>e</sup> rassemblement de véhicules anglais de prestige ou de collection. Cette année, ce ne sont pas moins de 160 participants qui ont répondu à l'appel de M. BRUNEAU, organisateur de l'événement en partenariat avec la Ville. Ils sont venus présenter leur voiture d'exception à un public conquis et admiratif (plus de 1 000 visiteurs). Défilés, balades, concours... De quoi conquérir le cœur des amateurs de belles cylindrées ! Ce moment de convivialité a été fort apprécié de tous.



## ■ CÉRÉMONIES

### Remise des dictionnaires

Le samedi 24 juin, les élèves de CM2 des deux écoles de la ville, ainsi que leurs parents ont été invités à se rendre dans le parc de la mairie où le Maire et Mme Redondo, Adjointe aux affaires scolaires, les ont accueillis. Au cours de cette

cérémonie, les futurs collégiens ont reçu en cadeau un dictionnaire « français - anglais » afin de les aider dans leurs études. L'événement s'est terminé par un verre de l'amitié et la dégustation de friandises.



### Remise cartes électorales aux jeunes électeurs



Samedi 24 juin, le Conseil municipal a reçu les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de la ville. Une étape importante dans leur engagement citoyen et leur participation à la vie démocratique de la communauté.

A cette occasion, le Maire a rappelé les principes fondamentaux de la République,

de la démocratie et du système politique. En rappelant ces principes fondamentaux, le Maire a souhaité encourager les jeunes à s'impliquer activement dans la vie politique et citoyenne de leur ville, à exercer leur droit de vote et à contribuer à la construction d'une société démocratique et solidaire.

### Signature BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur



Samedi 24 juin, le Maire a signé en mairie la charte BAFA pour les jeunes qui bénéficient cette année du BAFA. Leur formation se déroulera au sein de l'accueil de loisirs de la ville.

Cela permettra aux jeunes d'acquérir une expérience pratique dans un environnement réel, ce qui est essentiel pour développer leurs compétences en animation.

### 23 août : la cérémonie de la liberté retrouvée pour les deux villes en 1944



En ce 23 août, jour anniversaire de la libération de Saint-Pierre-lès-Nemours et Nemours en 1944 par les troupes du général Patton, le Maire a tenu à se recueillir devant la stèle érigée, rue d'Ormesson, en mémoire de François SMYCZEK, membre des Forces Françaises de l'Intérieur, à l'endroit même où il est tombé, quelques heures à peine avant la libération de la ville. Dernière Victime saint-pierroise du conflit, il restera dans nos mémoires comme le symbole de la lutte pour la liberté.



Stèle de M. SMYCZEK

### Le drapeau de la ville

Un beau drapeau marqué au nom de Saint-Pierre-lès-Nemours, qui renforce le sentiment d'appartenance et d'unité nationale. Un drapeau que portera Evans NAM, jeune saint-pierrois, lors des cérémonies patriotiques de la commune.

Il démontre ainsi son respect envers ceux qui ont servi et continuent de servir pour défendre nos valeurs et notre liberté.



## Centenaire M. MERY

Mardi 1<sup>er</sup> août, c'est avec une grande joie et fierté que la Ville a célébré le 100<sup>e</sup> anniversaire de M. MERY, un résident vénéré de l'Éhpad du Canton. Cet événement spécial a rassemblé la communauté locale pour rendre hommage à la vie et à l'héritage exceptionnels de M. MERY. La célébration a été marquée par des discours émouvants, des témoignages de gratitude et de respect envers le centenaire, ainsi que par des activités festives.



## Le premier baptême civil

Mercredi 19 juillet, a eu lieu le premier baptême civil du mandat, un moment familial important.

Il est encourageant de voir que de tels événements civils sont reconnus et célébrés dans le cadre d'un mandat.

Cela montre la diversité et l'inclusivité des pratiques culturelles et religieuses dans notre société moderne. Que cette célébration marque le début d'une période de prospérité et d'harmonie pour tous ceux qui y ont participé.



## Nouvelle activité bien-être

Valérie PLACET CRAVERO pratique des soins énergétiques, le magnétisme, la gestion du stress et des émotions, des soins et des touchers énergétiques ainsi qu'un accompagnement psychocorporel. Elle vous accompagne également dans les troubles psychiques, émotionnels en réalisant des soins à distance si nécessaire.

Contact : 06 20 64 44 67  
soinsdeval@gmail.com



## Gymnastique adaptée seniors

Jeudi 6 juillet a eu lieu le déjeuner de fin d'année des cours de la gymnastique adaptée des seniors.

Une opportunité pour les participants de se rassembler pour célébrer leurs réalisations tout au long de l'année et de profiter d'un moment convivial ensemble.



## ■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SORTIES FAMILLES

Mercredi 12 juillet, une centaine de Saint-Pierrois de tout âge, accompagnée de Mme SARTORI, Adjointe à la solidarité, de Mme PILLAVOINE, Responsable du CCAS, de certains élus et des membres du CCAS, ont pu profiter d'une sortie à Trouville-Sur-Mer.

Avec un départ à 6h, trois cars ont convoyé petits et grands jusqu'à Trouville pour seulement 10 € par personne et gratuit pour les moins de 12 ans.

Une fois arrivé à destination, un goûter offert par le CCAS a été remis à chaque passager, avant que tous ne s'égaillent à la plage ou dans la ville à la découverte du patrimoine.

Le retour était prévu en fin de journée avec à la clé des souvenirs plein les cœurs et les mobiles !

Dans la continuité de la sortie à la mer organisée par le CCAS, samedi 19 août, c'est au lac d'Orient qu'une cinquantaine de Saint-Pierrois de tout âge ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée. Le départ a été donné à 6h30 via un car complet. Il a convoyé grands et petits jusqu'au lac.

Les tarifs de ce voyage ont été identiques à ceux de la sortie de Trouville.

Cela a été une occasion agréable pour les habitants de se réunir, de profiter du beau temps et de passer une journée agréable au bord du lac d'Orient aux multiples activités nautiques.



Juillet - Trouville-sur-Mer



Août - Lac d'Orient

## ■ ESPACES VERTS

### Pots aux couleurs du blason de la ville

Le projet était d'apporter de la couleur et de fleurir les espaces et recoins imperméables ne pouvant pas recevoir de la végétation.

En étroite collaboration avec les paysagistes du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, la Ville a étudié les endroits propices et les plantations possibles.

Ainsi, 18 pots ont été implantés dans la ville sur des lieux sélectionnés pour leur minéralité :

- sur des trottoirs très larges, ce qui permet également de protéger la circulation des piétons aux abords des écoles notamment ou de carrefours,
- sur des places minérales,
- sur des îlots.

13 pots bleus ont été installés. Le bleu est la 1<sup>ère</sup> couleur inspirée du blason de la ville et choisie aussi pour sa discrétion et son élégance. Puis 3 pots jaunes, 2<sup>e</sup> couleur du blason, ont été installés à Chaintréauville, s'accordant avec la récente aire de jeux pour enfants. Enfin, 2 pots rouges, 3<sup>e</sup> couleur du blason, ont pris place à Puisselet. Ces deux hameaux sont identifiés par des couleurs distinctes.

La palette végétale a été finement sélectionnée. Il s'agit de plantes vivaces au feuillage persistant, résistant à la sécheresse et au gel : Céanothes, Lavatères, Choisyas, Arbousiers.

Il est prévu prochainement d'installer des récupérateurs d'eaux de pluie à différents endroits de la ville afin de collecter le ruissellement des toitures de certains bâtiments communaux.

Ce qui permettra d'adopter un mode d'arrosage éthique et responsable de ces nouvelles plantations sans avoir à utiliser l'eau du fournisseur d'eau potable.

**Le coût est de 10 397 € TTC pour 21 pots.**



## ■ FLASH INFO ENVIRONNEMENT



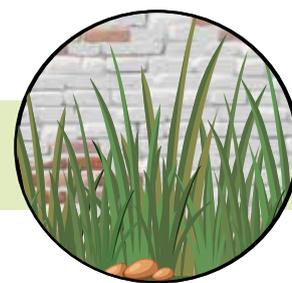
### Déjection canine

Ramasser les déjections de son chien est crucial pour maintenir la propreté de l'environnement public et le respect envers les autres. Cela prévient la propagation de maladies et crée un espace plus agréable et sûr pour tous.



### Période de chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le département de Seine-et-Marne : **du 17 septembre 2023 à 9h au 29 février 2024 au soir.**



### Désherbage bas des murs

Les administrés ont la responsabilité de nettoyer et de désherber le bas des murs de leur habitation, les agents s'occupant des rues et du fil d'eau dans les caniveaux.



## AGENDA

16  
sept.

### 16 ET 17 SEPTEMBRE

#### Journées du patrimoine

Visite de l'Église et de la mairie - Horaire à confirmer.

16  
sept.

### 16 SEPTEMBRE

#### Hard Rock festival (Farrago)

Centre socioculturel - Horaire à confirmer.

23  
sept.

### 23 SEPTEMBRE

#### Les Rencontres de la forme

Parc de la mairie - 14h-17h.

23  
sept.

### 23 SEPTEMBRE

#### Course de vélo Puiset

USNSP Cyclisme

24  
sept.

### 24 SEPTEMBRE

#### Trail Mont-Sarrazin

USNSPA

29  
sept.

### 29 SEPTEMBRE

#### Goûter dansant d'automne

Gratuit - Réservé aux seniors + 60 ans  
Sur inscription auprès du CCAS.

2  
oct.

### 2 AU 6 OCTOBRE

#### Semaine Bleue - CCAS.

6  
oct.

### 6 OCTOBRE

#### Coupe du monde du rugby (retransmission)

Stade intercommunal - À partir de 18h30.

7  
oct.

### 7 OCTOBRE

#### Les Rencontres de la forme

Parc de la mairie - 14h-17h.

7  
oct.

### 7 OCTOBRE

#### Octobre Rose

Organisation d'une marche  
Tout public - Gratuit

15  
oct.

### 15 OCTOBRE

#### Présentation de l'association

« Loto Animaux », 11 rue des ormes  
77140 Puiset - De 10h30 à 12h.  
Entrée gratuite.

15  
oct.

### 15 OCTOBRE

#### Réunion des Gaullistes de France

11 rue des ormes, 77140 Puiset, de  
14h30. Entrée gratuite.

28  
oct.

### 28 OCTOBRE

#### Conférence « L'imprescriptibilité des crimes de sang »

11 rue des ormes,  
77140 Puiset, 16h (à confirmer).  
Entrée 10 €, sur réservation.

11  
nov.

### 11 NOVEMBRE

#### Cérémonie de l'Armistice

Nouveau cimetière - Horaire à confirmer

25  
nov.

### 25 NOVEMBRE

#### Les Rencontres de la forme

Parc de la mairie - De 14h-17h.

08  
SEPT  
—  
28  
OCT

# COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

## SUR ÉCRAN GÉANT

STADE INTERCOMMUNAL DU PAYS DE NEMOURS  
41 AVENUE D'ORMESSON 77140 SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS

VIVONS ENSEMBLE DEUX MATCHS DE POULE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE



FRANCE



NOUVELLE  
ZÉLANDE

VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023

À PARTIR DE 18H30



FRANCE



ITALIE

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

À PARTIR DE 18H30

QUOI QU'IL ARRIVE, NOUS VIBRERONS ENSEMBLE

QUARTI DE FINALE



SAMEDI 14 OU DIMANCHE 15 OCTOBRE

DEMI FINALE



VENDREDI 20 OU SAMEDI 21 OCTOBRE

PETITE FINALE / FINALE



VENDREDI 27 OU SAMEDI 28 OCTOBRE

RÉSERVATION EN LIGNE



PACK 4 ENTRÉES 15€

5€ EN LIGNE

6€ SUR PLACE

1€ - DE 14 ANS

RESTAURATION SUR PLACE

ANIMATIONS